



GAEC DE BOUTET
LIEU DIT BOUTET
46800 BAGAT EN QUERCY



Electricité

102301383251 GAEC DE BOUTET 17807008403542199523005

001583040725 27922193336216219027877706929151 16539



RE092193336216000000000165394N

EARL DE BOUTET

Détail de votre facture du 04/07/2025 n° 10230138325

Données contrat

Tarif Bleu pour clients non résidentiels

Option HC 18kVA

Réf de votre contrat 1-AKP-1135

Prix réglementés

Souscrit depuis le 14/02/1980

Données Point de Livraison

LIEU DIT BOUTET 46800 BAGAT EN QUERCY

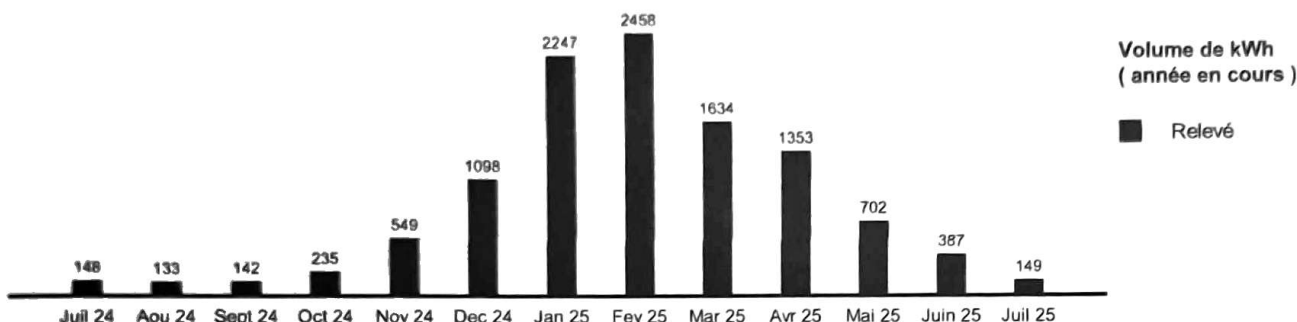
Réf Acheminement Electricité : 23472358887839



2 / 4

Document à conserver 10 ans

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité *		118,61 € HT	
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT	49,34 € Taux de TVA
Abonnement	du 01/07/2025 au 31/08/2025	24,67 €/mois	49,34 € 5,50 %
Consommation (HT)	Période	Conso 536 kWh Prix unitaire HT	69,27 € Taux de TVA
Electricité Heures pleines	du 03/05/2025 au 02/07/2025	365 kWh 13,760 c€/kWh	50,22 € 20,00 %
Electricité Heures creuses	du 03/05/2025 au 02/07/2025	171 kWh 11,140 c€/kWh	19,05 € 20,00 %

* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 36,90 €, et la part variable est de 7,55 €

Services		0,00 € HT	
E-Services (Espace client, Bilan annuel)		INCLUS	
Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)		26,15 € Hors TVA	
Accise sur l'Electricité	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 03/05/2025 au 02/07/2025	536 kWh	3,37000 c€/kWh
	du 03/05/2025 au 03/07/2025	36,90	21,93 %
Total Hors TVA pour ce site		144,76 € Hors TVA	
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette	20,63 €
TVA à 5,50%		57,43 €	3,16 €
TVA à 20,00%		87,33 €	17,47 €
Total TTC pour ce site		165,39 € TTC	

EDF met à votre disposition d'autres moyens de paiement pour régler votre facture :

- par TIP en ligne via votre espace client
- par carte bancaire via votre espace client
- en espèces en bureau de poste, en vous munissant de votre facture (dans les limites des dispositions réglementaires relatives au paiement en espèces)

EARL DE BOUTET**Détail de votre facture du 04/07/2025 n° 10230138328****Données contrat**

Tarif (pour tous clients non résidentiels) Option

n° 1014

Rel. de votre contrat : AKA 1135

Prix réglementé

Souscrit depuis le 14/02/1999

Données Point de Livraison

LIBERTY BOUTET 46000 BACLET EN QUERCY

Rel. Acheminement Electricité : 21472 15000/010

Données de comptage

Identifiant de comptage : 036 Type de compteur : Compteur Linky

Coefficient de lecture : 100

Heures Creuses : 1400-1700 12400-14400

Acheminement : Tarif BT n° 361VA Courte Utilisation HP/HC associées à deux saisons

Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 18,0

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Heures pleines	14868 le 03/05/2025	15123 le 03/06/2025
Heures creuses	6453 le 03/05/2025	6585 le 03/06/2025
Heures pleines	15123 le 03/06/2025	15233 le 03/07/2025
Heures creuses	6585 le 03/06/2025	6624 le 03/07/2025

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprisesL'accès sur l'électronique) augmente au 01/02/2024. Plus d'informations sur <https://www.edf.fr/entreprises/evolution-des-taxes-electricite>.

Les tarifs réglementés de vente d'électricité sont réservés aux clients employant moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels sont inférieurs à 2 M€. A défaut, vous devez souscrire une offre de marché.

Les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires d'un immeuble à usage d'habitation sont éligibles aux tarifs réglementés de vente d'électricité.

Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité évoluent au 01/02/2025. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.edf.fr/entreprises ou www.edf.fr/collectivites**Résiliation**

Délai de préavis de résiliation du contrat : aucun pour le Tarif Bleu.

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact ou directement depuis votre espace Client. Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Service Réclamation dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture, en précisant la référence de votre réclamation initiale. Vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Réclamation : si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Réclamation, ou en l'absence de réponse à votre réclamation écrite depuis plus de deux mois, vous pouvez dans ce cas solliciter le médiateur du groupe EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par courrier au : Médiateur du groupe EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par écrit, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 86,5% nucléaire, 4,7% renouvelables (dont 1,5% éolien, 2,1% solaire, 0,9% Biomasse), 8,1% gaz, 0,2% charbon, 0,5% pétrole, 0,03% autres fossiles.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

89,4% hydraulique : 86,8% France, 2,6% hors France (Espagne, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie),

8,1% éolien : 4,7% France (dont 0,7% enchères) et 3,4% hors France (Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, Suède, Portugal),

1,6% biomasse : 0,8% France dont (0,8% enchères) et 0,8% hors France (Allemagne, Danemark, Finlande, Pays-Bas),

0,9% solaire : 0,1% France (dont 0,1% enchères) et 0,8% hors France (Allemagne, Espagne, Italie, République Tchèque).

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 67,2% hydraulique, 23,8% éolien dont 12,3% enchères, 5,4% solaire dont 5,3% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2023 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr